

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE
 ☎ 98 90 46 40



GUEST HOUSE
FENOÙ
 Appartements & Chambres meublées
 ☎ 98 90 46 40



SESSION CONSTITUTIVE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE PARITAIRE OEACP-UE ANGOLA 2024 P. 03

Double consécration pour l'he David Godonou HOUINSA



➤ Il est désigné Président de l'Assemblée Parlementaire du Groupe Afrique et Co-Président de l'Assemblée Parlementaire Régionale Afrique-Union Européenne

➤ Le Bénin et son Parlement honorés et récompensés



RAMADAN 2024

P. 04

Lire les messages du PDT VLAVONOU, des députés ZANNOU, MOHAMED, SALIOU-AREKPA, BAKO, ADJOVI, du maire YANKOTY et de Mesmin MONTCHO

SENSIBILISATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR L'ENDOMÉTRIOSE P.11

Le Caucus des femmes parlementaires et le Réseau des femmes fonctionnaires parlementaires en atelier



COUR PÉNALE INTERNATIONALE P. 09

La Béninoise Reine ALAPINIGANSOU, élue 2e vice-présidente

PORTO-NOVO

P. 10

Les Résidences FENOÙ, un nouveau cadre élégant pour vos séjours



Ramadan 2024

L'invite de Louis G. VLAVONOU aux fidèles musulmans

Intégralité de son message

En ce mois sacré de Ramadan, j'adresse mes chaleureuses salutations à tous nos frères et sœurs de la communauté musulmane du Bénin et du monde.

Que ce mois de jeûne soit empli de bénédictions, de paix et de réflexions spirituelles.

Que le partage et la solidarité renforcent notre communauté.

Ramadan Kareem à tous !
#LGV



JIF 2024 à l'arrondissement d'Adja-Ouèrè

L'he Razack ABIOSSE et Moufidath GBADAMASSI et aux côtés des femmes battantes

Ce samedi 09 mars 2024, les femmes battantes de l'arrondissement d'Adja-Ouèrè ont célébré l'édition 2024 de la Journée internationale de la femme à la maison des jeunes d'Adja-Ouèrè. À leurs côtés pour ces festivités, on pouvait noter la présence du député Razack ABIOSSE, de Moufidath Adjoke GBADAMASSI...

Grâce à Christine OGOULE, actrice sociale et communicatrice, les femmes battantes de l'arrondissement d'Adja-Ouèrè ont, en présence du Chef d'arrondissement Aminou DINAN et bien d'autres fils de la localité dont notamment Laurent AMOUSSOU, cerné les contours du thème de cette édition 2024 de la JIF afin de mieux jouer leur rôle de mère. D'entrée de jeu, la présidente des femmes battantes d'Adja-Ouèrè Chakirath ADEGNIKA a rappelé que cette journée, au delà du caractère festif, doit être une occasion de réflexion, d'analyse et d'évaluation sur leurs conditions de vie et de travail dans la société car elle va permettre de valoriser les femmes urbaines comme rurales dont les dynamismes dans leurs milieux de vie en général et dans leurs maisons en particulier ne sont plus à démontrer. Cette année, a-t-elle poursuivi, le thème retenu au niveau international s'inscrit dans la même vision et est intitulé: "Investir dans la femme, accélérer le rythme." Par ailleurs, elle a invité les autorités à divers niveaux à plus les intégrer dans leurs plans d'investissement.

Pour sa part, la marraine de

l'événement Martine BANGOLE a rassuré les femmes battantes de son soutien. Mais avant, elle a laissé entendre que cette journée est l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes dans le monde, de faire entendre les revendications à travers le monde et de se mobiliser en faveur de leurs droits. "Le thème met en lumière l'importance de l'égalité des genres, de l'autonomisation des femmes et des filles dans tous les aspects de la vie...", a-t-elle martelé avant de remercier les efforts considérables du gouvernement de son chef, le Président Patrice TALON pour les progrès remarquables réalisés en faveur de l'autonomisation des femmes et des filles à travers diverses mesures en vue de valoriser et de renforcer le statut des femmes.

Une solidarité agissante

Au cours de cette cérémonie, Moufidath Adjoke GBADAMASSI, a lancé un vibrant appel aux femmes. "...Je voudrais nous inviter à plus de solidarité entre nous. Nous savons qu'ensemble, avec les femmes, ce n'est pas facile. Mais nous sommes appelées à rester ensemble. Quelque soit ce que nous allons faire, nous devons rester ensemble pour gagner ensemble. Tant que nous n'avons pas encore compris que la solidarité entre les femmes est un levier pour le développement de notre pays et le développement de nous mêmes, on n'ira nulle part. Donc je voudrais nous inviter à la solidarité agissante. Donnons

nous la main parce que sans ça, on n'ira nulle part.", a-t-elle martelé.

Nécessité d'une complémentarité

Le député Razack ABIOSSE présent à cette cérémonie, a dit sa joie et a surtout insisté sur la complémentarité entre la femme et l'homme. "Nous avons été émus quand nous sommes arrivés ici. Nous avons constaté que les femmes se sont véritablement organisées pour donner un éclat retentissant à la fête. C'est la preuve que dans la société humaine, la femme est une espèce rare et constitue vraiment le sel dans la sauce. Il faut que les femmes comprennent qu'entre l'homme et la femme, c'est la complémentarité. La complémentarité en ce sens où si la femme doit vraiment s'épanouir, elle doit compter sur son homme. Et les hommes doivent également aider les femmes à s'épanouir." S'agissant des progrès, il a laissé entendre : "Aujourd'hui au Bénin, les femmes ont connu beaucoup d'améliorations. Le gouvernement actuel et l'Assemblée nationale ont oeuvré pour l'amélioration et l'épanouissement des femmes au Bénin. Aujourd'hui vous allez voir dans tous les secteurs de la république, nous faisons l'effort de la forte représentativité des femmes. C'est pourquoi nous voudrions appeler les femmes à beaucoup plus de détermination pour pouvoir mériter ces positionnements et participer de façon active à la gestion de la cité."

BÉNIN/ Ramadan

L'adresse du député Sêdozan

Jean-Claude APITHY à la communauté musulmane

Chers frères et sœurs de la communauté musulmane du Bénin et de la diaspora

Le lundi 11 Mars 2024, a démarré au Bénin le mois béni de Ramadan, l'un des cinq piliers de l'Islam ré-vélé par le Prophète Mahomet (Paix et bénédictions sur Lui).

Pendant environ 30 jours, vous allez vivre une retraite spirituelle faite de jeûne, de prière et de don de soi. A cette exceptionnelle occasion, je prie Allah de vous accorder toute sa grâce afin que vous viviez ce moment dans la foi et la santé. J'espère que vous profiterez de ces quelques semaines pour prier davantage pour notre pays et ses dirigeants.

Qu'Allah le Miséricordieux et le Très Miséricordieux accepte votre sacrifice, qu'il vous bénisse tous ainsi que les membres de vos familles
Ramadan Kareem



He Sêdozan Jean-Claude APITHY
Député à l'Assemblée nationale

du jour
L'Emblème

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 Dépôt légal N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin
Email: lemblemedujour@gmail.com
Tel: +229 98904640

PRODUCTION :
Ets EMERIC PRODUCTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 98904640

CONTACTS SECRÉTARIAT:
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

REDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI
Berinice ALOVOKPINHOU (Stagiaire)

PHOTOS:
Benoît Koffi

MAQUETTE ET GRAPHISME:
F. ADEOTI

Session constitutive de l'Assemblée parlementaire paritaire OEACP-UE Angola 2024

Double consécration pour l'he David Godonou HOUINSA

▷ *Il est désigné Président de l'Assemblée Parlementaire du Groupe Afrique et Co-Président de l'Assemblée Parlementaire Régionale Afrique-Union Européenne*

▷ *Le Bénin et son Parlement honorés et récompensés*

Du 17 au 21 février 2024 à Luanda en Angola s'est tenue la 64ème Session de l'Assemblée Parlementaire de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et la session de l'Assemblée parlementaire paritaire OEACP-UE réunissant les délégations des pays membres. Cette session constitutive a permis d'installer les différentes Assemblées parlementaires prévues par l'accord de Samoa signé le 15 novembre 2023 et entré en vigueur le 1er Janvier 2024 pour une durée de 20 ans. À l'issue des travaux, l'he David Godonou HOUINSA est désigné Président de l'Assemblée Parlementaire du Groupe Afrique et Co-Président de l'Assemblée Parlementaire Régionale Afrique-Union Européenne. Un honneur et une récompense pour le Bénin et son Parlement.

En effet, faut-il le rappeler, l'accord de Samoa qui remplace celui de Cotonou signé en 2000, est un accord entre l'Union européenne (UE) et les États d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP). Cet accord est le cadre général dans lequel s'inscrivent les relations entre l'Union Européenne, d'une part, et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'autre part. Ce nouvel accord couvre les domaines prioritaires dont, entre autres : (i) les droits de l'Homme, la démocratie et la gouvernance ; (ii) la paix et la sécurité ; (iii) le développement humain et social ; (iv) la croissance et le développement économiques inclusifs et durables ; (v) la durabilité environnementale et le changement climatique ; (vi) les migrations et la mobilité. Il concerne les 27 États membres de l'UE et les 79 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (47 pays d'Afrique, 16 pays des Caraïbes et 15 pays du Pacifique, ainsi que la République des Maldives), représentant ensemble plus de deux milliards de personnes et plus de la moitié des sièges aux Nations unies.

À cette 64ème Session, il a été procédé à la mise en place du Bu-



reau de l'Assemblée parlementaire du Groupe Afrique d'une part et d'autre part du Bureau de l'Assemblée parlementaire Régionale Afrique-Union Européenne. Ainsi, représentant le Parlement béninois aux assises, le Deuxième Secrétaire parlementaire, l'honorable David Godonou HOUINSA a été désigné par ses pairs successivement Président de l'Assemblée Parlementaire Groupe Afrique et Co-Président de l'Assemblée Parlementaire Régionale Afrique-UE. Quatre membres du bureau ont été désignés pour porter la voix de l'Afrique. Il s'agit des Honorables Thomas TAYE-BWA de l'Ouganda ; Marius YAYA DOUMBA du Cameroun ; Mathew S. NYUMA de la Sierra Leone et Sibeso SEFULO de la Zambie.

Au niveau de l'Union Européenne, les cinq membres du Bureau sont



composés des honorables ainsi qu'il suit :

Co-président : M. Max ORVILLE de la France et les membres sont Mme VILLANUEVA Ruiz Idoia ; M. GAHLER Michael ; M. CLERGEAU Christophe et Mme HERZBERGER-FOFANA Pierrette.

En tant qu'organe consultatif, chaque assemblée parlementaire régionale se réunit avant les réunions du conseil des ministres régional correspondant. À cet égard, chaque assemblée parlementaire régionale reçoit en temps utile l'ordre du jour du Conseil des Ministres Régional correspondant, sur la base duquel elle peut adresser des recommandations audit Conseil, et elle est informée des décisions et des recommandations du Conseil des Ministres Régional correspondant.

L'Assemblée Parlementaire Régionale (i) peut adopter des résolutions et examiner toute question relative à son protocole régional ; (ii) peut promouvoir les processus démocratiques par le dialogue et la concertation et faciliter une plus grande compréhension entre les peuples de l'Union européenne et ceux d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ; (iii) établit des contacts avec l'Assemblée parlementaire paritaire OEACP-UE sur

les questions relevant du présent accord, afin de garantir la coordination et la cohérence.

Cette désignation de l'Honorable David Godonou HOUINSA qui honore le Bénin est le fruit, d'une part, de la reconnaissance de la pertinence et de l'efficacité de la Politique de développement impulsée depuis quelques années par le Gouvernement du Président Patrice TALON et d'autre part, de la qualité du leadership à la tête de l'Assemblée Nationale du Bénin conduite par le Président Louis Gbèhounou VLAVO-NOU. Leurs mérites respectifs ont été reconnus par les participants à cette session constitutive à Angola. Il est nécessaire de rappeler que le Poste prestigieux de Président de l'Assemblée Parlementaire ACP et Co-Président de l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP-UE a été occupé par notre patriarche le Président Adrien HOUNGBEDI, poste actuellement occupé par l'Honorable Ana Rita SITHOLE de la Zambie. Souhaitons pleins succès à l'Honorable David Godonou HOUINSA, Deuxième Secrétaire Parlementaire à l'Assemblée Nationale à ce poste et que le Bénin en tire les meilleurs profits.

Mairie de Toucountouna

Déjà des tensions entre la SE et sa hiérarchie

Tirée au sort et installée dans ses fonctions depuis le 4 décembre 2023 dernier, Apolline Bella Dossou occupe depuis quatre mois le poste de Secrétaire Exécutive à la mairie de Toucountouna. Mais la tension entre elle et sa hiérarchie serait tendue depuis un moment.

Les informations sur la collaboration entre la SE et le maire de la commune de Toucountouna ne sont pas bonnes. En effet, selon les informations rapportées par l'investigateur, la remplaçante de Sidonie Houndougbo à la mairie de Toucountouna, ne s'entend pas avec le maire et son adjoint. La source rapporte que ce lundi 11 mars 2024, au CODIR, la tension était encore plus tendue au point où les cadres ont failli en venir aux

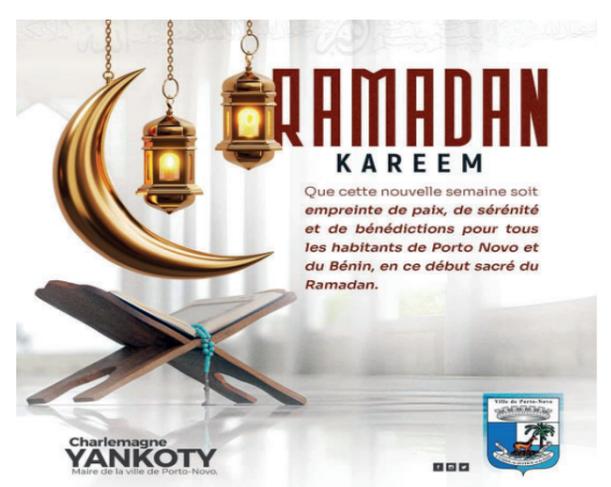
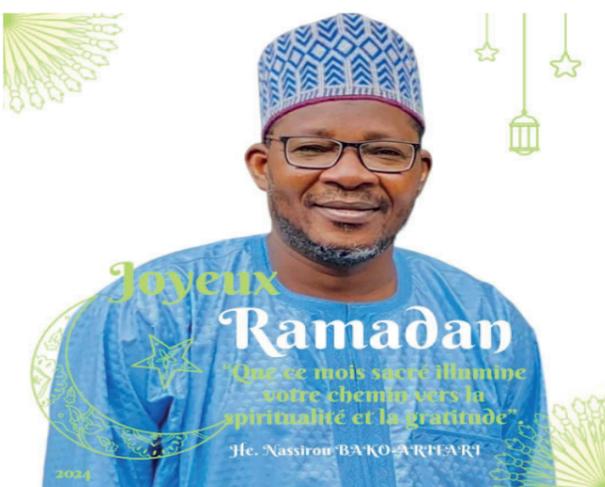
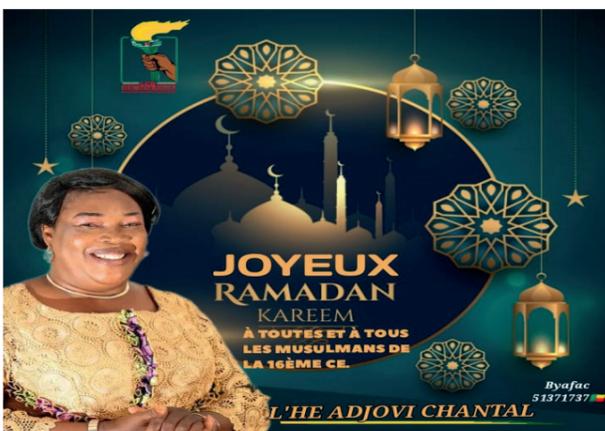


SE de Toucountouna le 4 décembre dernier, Apolline Bella Dossou avait déjà prédit tout ce qu'elle traverse aujourd'hui. Elle disait: « C'est bien vrai que la peur étant dans le ventre, on a voulu ne pas accepter. [...] Alors, j'ai pris mon courage à deux mains

et me voici aujourd'hui devant vous ». Avant son tirage au sort en tant que SE pour cette mairie, deux femmes avaient été tirées. La première, Madame Sidonie Houndougbo avait démissionné après quelques mois de service, et la seconde, Eudoxie Dakpè, actuelle conseillère technique auprès du président de l'Assemblée nationale, n'a même pas pris fonction avant d'y renoncer. Celle qui a démissionné, avait évoqué des pressions liées aux harcèlements présumés et violation de son intimité. Le ministre de la décentralisation et le Chef de l'État devront porter une attention particulière sur cette mairie.

F KOUWAFIN
(Collaborateur extérieur)

Lire les messages des députés Jean Méjor ZANNOU, Djamilatou Sabi MOHAMED, Alidjanatou SALIOU AREKPA, Arifari BAKO, Chantal ADJOVI, du maire Charlemagne YANKOTY et de Mesmin MONTCHO



En ce mois de jeûne, je souhaite à tous mes frères et sœurs de la commune de So-Ava, de ZE, et d'Abomey-Calavi un très bon début de carêmes. Et qu'Allah bénisse vos prières pour la paix dans la 6è circonscription électorale et dans tout le Bénin.

Député up le renouveau de la 6è ce Jean Mejor ZANNOU

Message de Raïmath Djibril Moriba à l'occasion de la JIF 2024

"...maintenons le cap à l'endroit des femmes et agissons davantage..."

« Ensemble, agissons pour rendre les femmes et les filles libres de tous les droits dont elles doivent jouir en tant que *Personne Humaine* » est le message phare de la Juriste – Consultante Genre et Développement, Raïmath Djibril Moriba, à l'occasion de la célébration de la journée internationale des droits de la femme 2024.



À travers un message rendu public, à l'occasion du 8 mars, Raïmath Djibril Moriba, prend à témoin la journée internationale des droits des femmes pour relever la nécessité d'investir dans la jeune fille et la femme au Bénin.

« Le thème de l'année 2024, nous demande d'ailleurs subtilement de maintenir le cap sur les acquis et ainsi d'accélérer les investissements à tous les niveaux pour atteindre d'ici à 2030, un taux de croissance et de développement appréciable au niveau continental » détaille le message.

A en croire, la Juriste – Consultante Genre et développement, « l'investissement, pour qu'elle soit bénéfique et profitable doit se faire de façon très structurée selon les besoins des cibles et en fonction de leurs niveaux de gestion dans le système des chaînes de valeur. »

Lire l'intégralité du message de dame RAÏMATH DJIBRIL MORIBA

*Cher(es) Ami(es),
Ainsi que le Rappelais, Michel LANDAIS, « le juste milieu est*

l'équilibre. » Faire preuve d'humanisme inclusive, exige de nous un devoir de reconnaissance et de gratitude pour tous les petits succès que nous arrivons à atteindre, même s'il reste encore à faire.

Généralement, la journée internationale du Droit des femmes, est perçue comme une occasion pour dresser des plaidoyers, des revendications et par ailleurs, le temps est également propice pour dresser un tableau macabre et très exhaustif de toutes les situations les plus déplorables que nous avons vus ou vécu en matière de dévalorisation ou de marginalisation du genre féminin.

Pour ma part, il me paraît plus rationnel et réaliste plus de 60 ans après la conférence de Beijing, de commencer d'abord par encourager et saluer, tous les efforts qui sont faits, en matière de Droits et d'égalité entre les sexes, avant de démontrer qu'il existe encore de nombreux chantiers inexplorés qui méritent qu'on s'y attarde. Le thème de l'année 2024, nous

demande d'ailleurs subtilement de maintenir le cap sur les acquis et ainsi d'accélérer les investissements à tous les niveaux pour atteindre d'ici à 2030, un taux de croissance et de développement appréciable au niveau continental. L'investissement alors, pour qu'elle soit bénéfique et profitable doit se faire de façon très structurée selon les besoins des cibles et en fonction de leurs niveaux de gestion dans le système des chaînes de valeur. Je rappelle pour finir, que l'investissement crée inexorablement l'impact.

Ensemble, agissons pour rendre les femmes et les filles libres de tous les droits dont elles doivent jouir en tant que Personne Humaine. Agissons ensemble. Aucun effort, ne sera de trop. Ayons à cœur l'investissement... Créons l'impact...

*Raïmath DJIBRIL MORIBA
Juriste – Consultante Genre & Développement.*

Elu président de l'UNAMEL-BENIN

Barnabas Orou Kouman s'engage pour une association plus dynamique

Après son élection au poste de Président de l'Union Nationale des Médias en Ligne au Bénin (Unamel) le 9 mars 2024, Barnabas Orou Kouman s'engage pour une association plus dynamique. Se basant sur les problèmes qui minent la sphère des médias en ligne au Bénin, il a proposé des orientations stratégiques pour redorer le blason de ce sous secteur de la presse béninoise. Il s'agit entre autres de l'institution du secrétariat exécutif et enracinement institutionnel des médias en ligne, contribuer à la professionnalisation de la presse en ligne puis le développement de l'esprit associatif

et l'élargissement de la communauté.

Pour Barnabas Orou Kouman, « une association est très souvent constituée d'un bureau directeur ou un comité de direction dont les membres sont élus ». Mais il déplore que « les associations qui se limitent à ce modèle rencontrent des problèmes liés à la pérennisation des acquis, de sauvegarde de la mémoire de l'association, de gestion et de suivi évaluation des actions menées pendant un mandat. Ces associations font également face à des crises de renouvellement de bureau soit en raison de non-respect des textes et autres contingences ».



C'est bien la raison pour laquelle il pense mettre en place un Secrétariat Exécutif « pour veiller à la gestion technique, courante et administrative de l'association sous la responsabilité du Comité/bureau directeur élu ».

Plus loin, le tout nouveau président de l'Unamel entend contribuer à la professionnalisation de la presse en ligne. A ce niveau, Barnabas Orou Kouman pense que « si les hommes mettent à jour leur connaissance, renforcent leurs compétences et restent professionnels », les médias peuvent s'adapter à l'évolution de la technologie. La recherche de la connaissance au quotidien reste donc incontournable.

En fin de compte, Barnabas Orou Kouman et son équipe prévoient aussi se pencher sur le développement de l'esprit associatif et l'élargissement de la communauté. L'accent

est beaucoup plus mis sur l'homme, le membre de l'association qui doit être formé à vivre en groupe dans la discipline. Ce faisant, l'association n'aura pas de difficulté à mener ses actions collectives. Dans la même lancée, des dispositions seront mises en place pour lutter efficacement contre la concurrence déloyale entre les médias membres de cette association.

A noter que cette nouvelle équipe dirigée par le promoteur du groupe de presse Daabaaru a un mandat de quatre ans à la tête l'Unamel.

Aboubakar FAÏSSAL (Stg)

Appartements & Chambres meublées à Porto-Novo

Vous recherchez un appartement meublé à Porto-Novo, "FENOU Guest House" est l'endroit idéal

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement meublé est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres meublées et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain. Les appartements meublés sont souvent disponibles pour de courts ou longs séjours.

Une seule adresse : FENOU Guest House dans les quartiers Tokpota, Dowa et Djassin Houinvié à Porto-Novo.



GUEST HOUSE

FENOU

Appartements & Chambres meublées

📞 98 90 46 40



Renseignements et réservations au 55500707 ou 55499999

NOS SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES A PORTO-NOVO

" ELONA HOUSE "

1- Salle **HOUEFA** au **REZ-DE-CHAUSSÉE** (200 à 250 places en mode réception)

2- Salle **FENOU** (200 places en mode réception) au 1er étage

3- **ESPACE FIFAME** à l'**AIR LIBRE** (Près de 400 places en mode réception).

4- Salle **FINAGNON** au **REZ-DE-CHAUSSÉE**: cette salle contient 30 à 40 personnes en mode réception.



SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE

98 90 46 40



Renseignements et réservations au 55500707 ou 55499999

Réforme du Code électoral au Bénin

Un changement majeur et fructueux pour les candidats sérieux à l'élection présidentielle

Le mardi 5 mars 2024, l'Assemblée nationale du Bénin a marqué un tournant dans le paysage politique en procédant à une relecture du Code électoral. Désormais, tout candidat à l'élection présidentielle devra être soutenu par au moins 15% du collège des parrains, provenant de 3/5 des circonscriptions électorales législatives, soit au minimum 15 circonscriptions sur les 24 que compte le pays.

Cette réforme, adoptée après des débats animés en présence des députés de tous les partis politiques représentés au parlement, tels que l'UP-R, le BR et le LD, vise à renforcer le paysage politique béninois en donnant un contenu concret au soutien des partis politiques.

En effet, en imposant un seuil de parrainage élevé, l'Assemblée nationale cherche à favoriser l'émergence de candidats sérieux et légitimes, tout en limitant la prolifération des candidatures sans réel appui populaire.

Cette décision, saluée par certains comme une avancée vers

Assemblée nationale

La fidélité partisane désormais renforcée

Un événement crucial a secoué la scène politique béninoise avec la révision du Code électoral par l'Assemblée nationale. Désormais, les députés LD se trouvent dans une position inédite : s'ils sont en désaccord avec le choix de leur parti, ils ne peuvent pas accorder leur parrainage à un candidat soutenu par l'UP-R ou le BR. Ils sont plutôt tenus de soutenir un autre candidat de l'opposition. De même, les maires ou députés affiliés au parti au pouvoir ne peuvent parrainer un candidat de



une démocratie plus robuste, suscite également des interrogations et des critiques. Certains craignent que ce seuil de parrainage élevé ne restreigne l'accès à la candidature présidentielle pour les acteurs politiques émergents ou les candidats indépendants, limitant ainsi la diversité des choix électoraux pour les citoyens.

Quoi qu'il en soit, cette réforme du Code électoral au Bénin marque une étape importante dans l'histoire politique du pays. Elle souligne la volonté des autorités à promouvoir des élections transparentes, crédibles et représentatives, en encourageant l'émergence de partis politiques solides et en renforçant la légitimité des candidats à la plus haute fonction de l'État.

David DOLTAIRE
(Collaborateur extérieur)

l'opposition s'ils ne sont pas en accord avec le choix de leur parti. Cette réforme incarne la loyauté des élus envers leurs partis et leurs orientations politiques, redéfinissant ainsi les contours de la gouvernance politique au Bénin. Il s'agit sans conteste, d'une fidélité partisane qui vient d'être renforcée au Bénin.

A suivre !

D. D.
(Collaborateur extérieur)

Politique

Le nouveau Code électoral met fin à une pratique longtemps enracinée dans la sphère politique béninoise

Dans un tournant significatif pour la scène politique béninoise, le nouveau Code électoral voté le mardi 5 mars 2024 a mis un terme à la pratique de la transhumance politique qui persistait malgré l'avènement du système partisan. Cette réforme, portée par le député AKÉ Natondé du groupe parlementaire « Union Progressiste le Renouveau », a reçu l'approbation de la majorité des députés, scellant ainsi le sort des politiciens transhumants au Bénin.

Désormais, selon les nouvelles dispositions, les députés et les maires ne pourront parrainer que les membres de leur propre parti pour les élections législatives ou communales, mettant ainsi fin à une pratique longtemps enracinée dans la sphère politique béninoise.

Cette mesure vise à renforcer les partis politiques les plus solides et à limiter les déplacements opportunistes des politiciens en quête de positionnement avantageux.

Ce changement majeur intervient suite à une recommandation de la Cour Constitutionnelle visant à garantir l'égalité entre les élus dans le parrainage des candidats à l'élection présidentielle de 2026.

En définitive, ce nouveau Code électoral représente un pas important vers la consolidation du paysage politique béninois, en mettant un terme à une pratique qui compromettait la stabilité et la cohérence des partis politiques.

Nous y reviendrons.

D. D.
(Collaborateur extérieur)

Révision historique du Code électoral au Bénin

Les maires et députés actuels auront un rôle

majeur au cours de la présidentielle de 2026

Le mardi 5 mars 2024 restera gravé dans l'histoire politique du Bénin. L'Assemblée nationale a adopté une révision majeure du Code électoral. C'est un fait qui marque un tournant crucial dans le paysage politique du pays. L'un des principaux points de cette réforme est le nouveau mécanisme de parrainage des candidats pour l'élection présidentielle de 2026.

Selon le nouveau Code électoral, ce sont les maires actuels, élus en 2020, ainsi que les députés actuels, élus en 2023, qui auront le privilège et la responsabilité de parrainer les candidats à la prochaine élection présidentielle. Cette évolution majeure vise à renforcer la légitimité et l'engagement des acteurs locaux et nationaux dans le processus électoral, tout en instaurant une nouvelle dynamique au sein de la classe politique béninoise.

Cette initiative souligne l'importance accordée à la participation des élus locaux et nationaux dans le choix des futurs candidats à la présidence, offrant ainsi une voix



significative aux différentes régions et circonscriptions du pays. Cette mesure ambitieuse permet de favoriser une représentation plus diversifiée et équilibrée de la scène politique béninoise, tout en renforçant la démocratie et la transparence dans le processus électoral.

En résumé, cette révision du Code électoral au Bénin ouvre la voie à une ère nouvelle et prometteuse, où les maires et députés actuels joueront un rôle central dans la sélection des candidats à la présidence. Cette décision audacieuse reflète l'engagement du Bénin envers une démocratie dynamique et inclusive.

D. D.
(Collaborateur extérieur)

Côte-d'Ivoire

Conflit sur les droits d'auteurs des artistes du pays suite à la CAN 2023

Après le déroulement de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 et la victoire des Éléphants, une nouvelle controverse émerge dans le monde de la musique ivoirienne. Selon les informations, Fadal Dey, membre du Conseil d'Administration du Bureau Ivoirien des Droits d'Auteurs (BURIDA), a lancé un appel à l'opinion publique concernant le non-paiement des droits d'auteurs des artistes par le COCAN, le Comité d'organisation de la 34ème édition de la CAN.



L'alerte de Fadal Dey vise à réclamer la rétribution des artistes ayant produit des chansons en lien avec la CAN 2023. Il a souligné que des artistes renommés tels que Alpha Blondy, Fadal Dey lui-même, Magic System, Yodé et Siro, Tam Sir, et d'autres, attendent toujours le versement de leurs droits d'auteur, estimés à environ 280.000.000 FCFA, de la part du COCAN. La compétition qui s'est déroulée du 13 janvier au 11 février 2024 a été un évènement d'envergure internationale, attirant l'attention du monde entier. Au-delà des performances sportives, l'ambiance dans les stades a été rehaussée par les chansons des artistes ivoiriens. Des titres

tels que l'hymne officiel "Akwaba" de Magic System et "Le Coup du marteau" de Tam Sir et de la Team Paya ont captivé les supporters et ont même dépassé les frontières du pays. Il est crucial que le COCAN prenne les mesures nécessaires pour honorer les droits d'auteur des artistes, reconnaissant ainsi leur contribution essentielle à la promotion de la culture ivoirienne à travers la musique. Les artistes méritent une compensation équitable pour leur créativité et leur travail acharné, et il est impératif que leurs droits soient respectés.

À suivre !

Roger DEDOME
(Collaborateur extérieur)

Cour pénale internationale

La Béninoise Reine Alapini-Gansou élue 2è vice-présidente

A la Cour pénale internationale (CPI), il a été procédé, lundi 11 mars 2024, au renouvellement de l'instance dirigeante. Et, une juge béninoise a été élue 2è vice-présidente.

Le Bénin honoré à la Cour pénale internationale. La juge Reine Alapini-Gansou a été élue 2è vice-présidente, à l'issue de l'élection du nouveau bureau de cette juridiction. C'est lors d'une plénière tenue par les juges ce lundi 11 mars 2024.

Au cours de ladite plénière, la juge Tomoko Akane a été élue présidente de la Cour. "Je suis profondément honorée d'avoir été élue par mes collègues juges au poste de Présidente de la Cour pénale internationale. En cette période de défis pour la Cour, un leadership stable, collaboratif et unifié est nécessaire" a confié la nouvelle présidente élue. Elle a ensuite annoncé quelques unes de ses priorités au cours de ce mandat. "Je me concentrerai sur la promotion du dialogue entre les organes de la Cour et les représentants de la défense et des victimes, ainsi que sur le renforcement du dialogue avec les États parties et les États qui n'ont pas encore ratifié le Statut de Rome. Je donnerai également la priorité à la sécurité et au bien-être du personnel de la Cour."

Le juge Rosario Salvatore Aitala a été élu premier vice-président. Ces trois jules ont été élus pour un mandat de trois ans avec effet immédiat. La Présidence constituée d'un Président et de deux vice-présidents, joue un rôle essentiel en définis-



sant les orientations stratégiques pour l'ensemble de la CPI. Elle assure la coordination avec les autres organes et consulte le Procureur sur les questions présentant un intérêt commun.

La Béninoise qui connaît la maison

Reine Alapini-Gansou est née le 11 août 1956 à Abidjan. Elle est une juge à la Cour pénale internationale. Reine Alapini-Gansou est élue juge à la Cour pénale internationale le 5 décembre 2017 lors de la seizième session de l'Assemblée des États parties au siège de l'ONU. Elle prend ses fonctions le 11 mars 2018, pour un mandat de 9 ans. C'est la première femme béninoise élue à cette fonction. Dans le cadre de ses fonctions de juge à la CPI, elle traite notamment des situations en Libye, en République démocratique du Congo, en République du Mali, ou encore en Géorgie. Elle est diplômée d'un DEA en Droit et politique de l'environnement des Universités de Lomé, Maastricht et Bhoutan (1999). Elle est également titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et car-

rières judiciaires de l'Université nationale du Bénin, et de diplômes dans le domaine en droit international et droits de l'homme délivrés entre 1993 et 2002 par l'African Institute of Human Rights de Banjul, l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg et l'Organisation internationale de droit du développement de Rome. Elle obtient, en 2007 un diplôme universitaire de troisième cycle en droit de la Common Law à l'Université de Lyon.

Elle se spécialise en droit international et droit de l'homme, en droit commercial et des affaires, notamment concernant les mécanismes alternatifs de résolution des différends), en droit du travail et en droit pénal.

Depuis 1986, Reine Alapini-Gansou est avocate au barreau du Bénin. En 1988, Reine Alapini-Gansou effectue un stage pour la Conférence internationale des barreaux à Paris. Entre 2000 et 2002, elle devient stagiaire auprès de l'Organisation internationale pour le droit du développement de Rome. À partir de l'année 2000, elle enseigne le droit à l'Université d'Abomey-Calavi.

FENOU Guest House à Porto-Novo

Les Résidences FENOU, un nouveau cadre élégant pour vos séjours dans la capitale

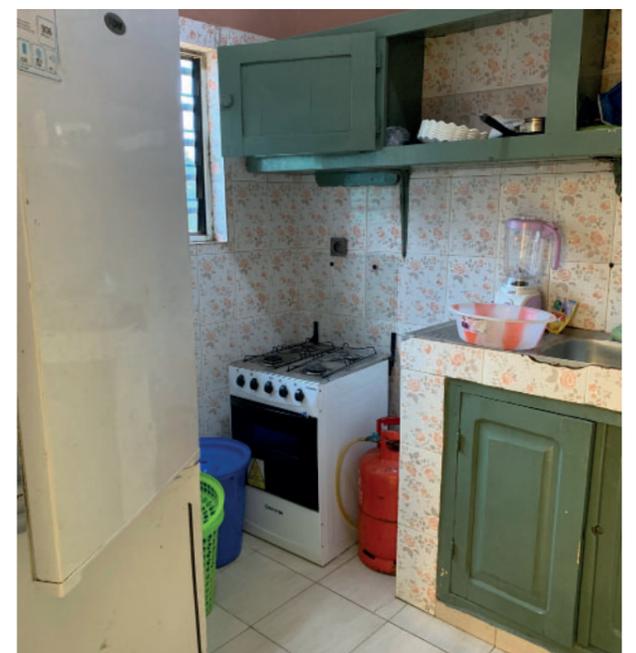
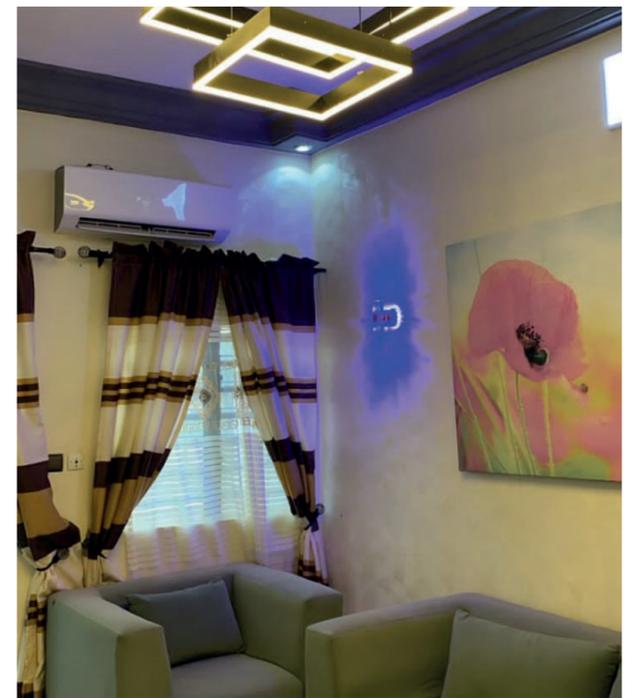
La ville de Porto-Novo dispose désormais de nouvelles résidences entièrement meublées de plus. En effet, pour compléter la vaste chaîne d'hôtellerie présente dans la capitale du Bénin afin de répondre aux exigences de l'écotourisme de la localité, les Résidences FENOU sont disponibles dans les quartiers Djassin Houinvié, Tokpota et Dowa. Incarnation de l'élégance et de raffinements offrant une expérience de séjour incomparable pour les voyageurs à la recherche de confort et de sophistication, les Résidences FENOU sont composées de chambres salon soigneusement décorées avec des matériaux de qualité supérieure, de meubles élégants et des œuvres d'art locales, fait comprendre la gérante Estelle Akanni. Elles sont construites avec un souci de détails offrant une combinaison parfaite entre élégance contemporaine et touche authentique, avec en



leur sein, toutes les commodités modernes. De plus, les Résidences FENOU, sont situées au

quartier Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et dans la von en face de l'église catholique St Paul de Dowa à Porto-Novo. FENOU GUEST HOUSE est composée des appartements VIP meublés, des chambres entièrement ventilées et climatisées, d'une cuisine moderne dans toutes les chambres avec frigo, gaz et cuisinière, d'une chauffe-eau dans toutes les chambres, des salles de bains privées et luxueuses avec des produits de toilette de haute gamme, d'un compteur à carte personnel pour votre séjour, de télévision à écran plasma et d'un spa de classe mondiale.

Que vous soyez voyageurs pour affaires ou pour le plaisir, les Résidences FENOU représentent le cadre idéal qu'il vous faut. L'accueil est au top et le cadre est agréable.



Sensibilisation et renforcement de capacités sur l'endométriose

Le Caucus des femmes parlementaires et le réseau des femmes fonctionnaires parlementaires en atelier

L'hôtel Millenium Popo Beach d'Agoué accueille depuis ce mardi 12 mars 2024 un atelier de sensibilisation et de renforcement des capacités du Caucus des femmes parlementaires du Bénin et du Réseau des femmes fonctionnaires parlementaires sur la lutte contre l'endométriose. Ouvert par le Président Louis Gbèhounou Vlavanou, ledit atelier bénéficie de l'appui technique et financier du PNUD à travers son bras opérationnel qu'est le Parcogé et de la Fondation Gbèhounou. Le Ministre de la Santé et sa collègue des affaires sociales se sont fait représentées sur cet atelier.

Quatre discours ont meublé les temps forts de la cérémonie d'ouverture de cet atelier qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de l'édition 2024 de la journée internationale des Femmes.

Dans sa prise de parole, Innocentia Alladagbé, Présidente de l'ONG EndoEspoir a remercié le Président de l'Assemblée nationale pour avoir autorisé cet atelier. Elle a dit toute sa gratitude au Programme des Nations-Unies pour le développement pour avoir accepté de financer cette activité qui rentre dans le cadre du combat que mène l'ONG EndoEspoir contre l'endométriose. Et parlant de combat, Innocentia Alladagbé n'a pas eu froid aux yeux pour parler de sa propre expérience face à ce mal encore très méconnu du grand public malgré les ravages qu'il fait au sein de la société.

Dans le monde, une (01) femme sur dix (10) en âge de procréer serait touchée par l'endométriose. Au Bénin, même s'il n'existe pas de statistiques officielles pour le moment, des sources cliniques indiquent qu'il ne serait pas exagéré d'estimer que deux (02) femmes en âge de procréer sur dix (10) souffrent de l'endométriose. La douleur est le symptôme présent dans plus de 70% des cas. En-

viron un tiers (1/3) des femmes souffrant de douleurs pelviennes aiguës ou chroniques (bas ventre) auraient de l'endométriose. 40% d'entre elles ont des difficultés de fertilité. 176 millions de femmes sont atteintes de l'endométriose dans le monde. Le délai de diagnostic moyen de la maladie est de 6 à 10 ans.

S'engager collectivement pour vaincre le mal



L'intervention de Lydvine Ahouangnimon, Présidente du Réseau des femmes fonctionnaires parlementaires du Bénin a mis l'accent sur la nécessité pour les femmes de briser désormais le silence qui a longtemps entouré l'endométriose. Et pour y parvenir, elle a exhorté ses collègues à participer pleinement à l'atelier en posant des questions et surtout en partageant leurs propres expériences sur le mal. Pour elle, il est important de retenir désor-



mais que « l'endométriose n'est pas seulement une question de santé féminine, mais une question de santé publique qui nécessite l'attention de tout le monde ».

Pour sa part, l'honorable Djamilatou Sabi, Présidente du Caucus des femmes parlementaires du Bénin a exhorté ses collègues à une implication personnelle et collective pour l'atteinte des objectifs que s'est fixé cet ate-

lier. Dans la même verve, elle a invité l'ensemble des députés de la 9ème législature à se joindre au Caucus pour former le grand cercle des Ambassadeurs pour la lutte contre l'endométriose. Tout comme la Présidente de l'ONG EndoEspoir, l'honorable Djamilatou Sabi a dit toute sa gratitude à tous ceux qui ont œuvré à la tenue de cet atelier qui vise de façon spécifique à : accroître la connaissance et la compréhension de l'endométriose, sensibiliser aux enjeux socioéco-

nomiques auxquels sont confrontés les femmes atteintes d'endométriose, renforcer les capacités des femmes parlementaires afin qu'elles travaillent à initier une loi relative à la prise en charge des femmes atteintes de l'endométriose...*

Pour le Président Louis Gbèhounou Vlavanou, « L'organisation de cet atelier revêt une importance capitale dans notre engagement collectif envers la santé des femmes et en particulier la lutte contre l'endométriose ».

«Une meilleure compréhension de l'endométriose permettra aux Femmes parlementaires et Fonctionnaires parlementaires de jouer

un rôle essentiel dans la sensibilisation de leurs communautés respectives. C'est à cela que je vous appelais déjà, vous les femmes députées, il y a quelques semaines », a-t-il ajouté avant de dire qu'il est crucial de connaître les implications sociales et professionnelles de l'en-

dométriose.

« Nous avons entendu déjà, ne serait-ce que sommairement les défis auxquels sont confrontées les femmes touchées par cette maladie. Il est impératif que leurs voix silencieuses résonnent en nous comme un appel à l'action, une invitation à agir avec compassion, détermination et solidarité.

En tant que leaders et défenseurs des droits des femmes, nous avons la responsabilité de faire entendre ces voix, de sensibiliser nos communautés et de plaider en faveur de politiques et de mesures de soutien qui répondent aux besoins des femmes touchées ». Tel est l'appel lancé par aux participants à cet atelier par le Président Louis Gbèhounou Vlavanou.

L'émoi

L'ensemble des intervenants après les communications qui ont été données on salué la tenue de cet atelier. Ils ont fait plusieurs plaidoyers pour permettre au gouvernement de prendre en considération la prise en charge de cette maladie dont les conséquences sociales sont incalculables... Beaucoup dans la salle n'ont pas pu retenir leurs larmes au moment où la présidente de l'ONG EndoEspoir a pris la parole pour faire son témoignage.

El-Hadj Affissou Anonrin





ELONA HOUSE



SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

CONFÉRENCE | ANNIVERSAIRE | BAPTÊME | COMMUNION | MARIAGE

UN LIEU HORS DU COMMUN, CLIMATISÉ AVEC UN DÉCOR DE HAUT STANDING



Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo



+229 97 90 46 40
+ 229 98 90 46 40

Faites-y un tour!